

BUDGET ANNEXE TRANSPORT

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

FONCTIONNEMENT

En 2023, le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 1 352 260,30 € (soit un **taux d'exécution** de 88,75%). Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 255 027,02 € (soit 82,37 % d'exécution).

La section de fonctionnement se solde par un **déficit de 97 233,28 €** et compte tenu des excédents reportés de 339 774,74 €, le **résultat cumulé est de 242 541,46 €**.

DEPENSES		2023		2022
CHAPITRE	Budgetisé	Réalisé	Réalisé	
011	Charges à caractère général	1 420 957,26 €	1 264 015,00 €	1 172 163,28 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	51 915,00 €	51 915,00 €	48 000,00 €
014	Atténuations de produits	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
022	Dépenses imprévues	9 085,00 €	0,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	24 668,48 €	21 428,48 €	24 668,48 €
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00 €	14 901,82 €	14 900,00 €
67	Charges exceptionnelles			6,36 €
Total DEPENSES		1 523 625,74 €	1 352 260,30 €	1 259 738,12 €

Niveau de réalisation

88,75 %

RECETTES		2023		2022
CHAPITRE	Budgetisé	Réalisé	Réalisé	
002	Résultat d'exploitation reporté	339 774,74 €	0,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €	451,00 €
70	Ventes de produits, prestations de services	12 400,00 €	17 572,39 €	12 489,34 €
73	Produits issus de la fiscalité	473 000,00 €	488 834,92 €	430 398,24 €
74	Dotations, subventions et participations	698 000,00 €	710 220,62 €	704 658,98 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	37 948,09 €	0,00 €
Total RECETTES		1 523 625,74 €	1 255 027,02 €	1 147 997,56 €

Niveau de réalisation

82,37 %

Résultat sur l'exercice (déficit)

- 97 233,28 €

- 1

Résultat antérieur reporté (excédent)

339 774,74 €

INVESTISSEMENT

En investissement, les dépenses de l'année s'élèvent à 451,00 € et les recettes 21 428,48 € soit respectivement 0,20 % et 9,48 % de taux d'exécution.

La section d'investissement se solde par un excédent de 20 977,48 € sur l'exercice et par un excédent cumulé de 142 157,46 €.

DEPENSES		2023		2022
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Réalisé
020	Dépenses imprévues	2 000,00 €	0,00 €	0,0 €
040	Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €	451,00 €
21	Immobilisations corporelles	15 500,00 €	0,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours	207 897,46 €	0,00 €	0,00 €
Total DEPENSES		225 848,46 €	451,00 €	451,00 €

Niveau de réalisation

0,20%

RECETTES		2023		2022
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Réalisé
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	121 179,98 €	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	24 668,48 €	21 428,48 €	24 668,48 €
13	Subventions d'investissement	80 000,00 €	0,00 €	78 000,00 €
Total RECETTES		225 848,46 €	21 428,48 €	102 668,48 €

Niveau de réalisation

9,48 %

Résultat sur l'exercice (excédent)

20 977,48 €

Résultat antérieur reporté (excédent)

121 179,98 €

Résultat cumulé (excédent)

142 157,46 €

Résultat final des 2 sections de l'exercice (déficit)

- 76 255,80 €

Résultat des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)

384 698,92 €

Le résultat cumulé des deux sections confondues s'élève pour l'année 2023 à 384 698,92 €.

On note sur cet exercice un résultat de fonctionnement déficitaire de 97K€ ce qui était également le cas en 2022 pour 111 K€. Le transfert des transports scolaires avec la Région a pénalisé la CCPH au moment de contractualiser avec l'entreprise de transport puisque les coûts de transport ont fortement évolué ces dernières années.

Le versement mobilité a été augmenté en 2023 au maximum du taux mais seulement au second semestre donc le plein effet aura lieu en 2024 et participera à alléger le déficit structurel du service.

Côté investissement nous n'avons pas pu engager les renouvellements et ajouts de panneaux HERIVA TAD mais ce sera réalisé en 2024.

Hériva en quelques chiffres pour 2023

102 228,31 kms facturés pour le TAD

5 993 tickets TAD vendus à 1€

7 355 transports effectués en TAD, soit une moyenne de 13,89 kms par trajet

Navette hôpital Nord Franche-Comté / gare TGV

238 trajets réalisés dont 147 trajets à destination de l'hôpital et 91 à destination de la gare LGV/Jonxion.

Depuis la création du service TAD en 2010 nous avons enregistré 2 037 adhésions et nous comptons sur l'année 2023, 190 utilisateurs actifs.

Transports scolaires

L'offre de transport scolaire directement gérée par la CCPH s'organise autour de 26 lignes desservant l'ensemble des communes. Tous niveaux confondus, plus de 1 100 élèves utilisent quotidiennement les différents circuits.

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le



ID : 070-247000722-20240306-028_2024-DE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Au chapitre 011 « *Charges à caractère général* », les dépenses ont été réalisées à hauteur de **88,96 %** des crédits prévus au budget primitif soit la somme de **1 264 015,00 €**. Ce chapitre progresse de 7,2% en 2023 en raison des marchés avec les transporteurs.

Ce chapitre comprend le marché Maron Autocars pour 783 153,85 €, 7 497 € pour le transport scolaire individuel et le marché SYNERGIPH pour 175 338,87 € pour le transport à la demande soit 965 989,72 € au total des 2 marchés. S'ajoutent le remboursement à la ville d'Héricourt pour 216 406,25€ pour la délégation et le remboursement à la Région pour 71 656,36 €.

La cotisation au Syndicat Mixte Transport Nord Franche-Comté s'est élevée à **5624 €**. Les autres dépenses du chapitre sont relatives à divers frais nécessaires au fonctionnement du service (Tickets Hériva, affranchissement pour **953,24 €**, téléphonie pour **180 €**, maintenance...).

Le chapitre 012 « *Charges de personnel et frais assimilés* » budgétisé à hauteur de **51 915 €** a été réalisé.

Le chapitre 014 « *Atténuations de produits* » provisionné à hauteur de **2 000 €** n'a pas fait l'objet de réalisation. Cette somme devait permettre les éventuels remboursements d'entreprises prélevées à tort du versement mobilité.

Le chapitre 022, « *Dépenses imprévues* » budgété à hauteur de 10 000 € ont permis de faire un virement de crédit au 012 pour 915 €. Il reste donc 9 085 €.

Le chapitre 042, « *Opérations d'ordre entre section* » reprend les amortissements des biens pour **21 428,48 €**

Le chapitre 65 « *Autres charges de gestion courante* » concerne l'abonnement au module T Check pour un montant de **14 900 €**. La somme de **1,82 €** correspond à un écart de régie.

RECETTES

Au chapitre 002, « *Résultat d'exploitation reporté* », la somme de **339 774,74 €** concerne le report en fonctionnement de 2022.

Au chapitre 042, « *Opérations d'ordre entre section* », on retrouve les amortissements des subventions pour un montant de **451 €**.

Envoyé en préfecture le 13/03/2024
Reçu en préfecture le 13/03/2024
Publié le 
ID : 070-247000722-20240306-028_2024-DE

Le chapitre 70, « *Ventes de produits et prestations de services* » correspond à la régie des tickets, des *Pass'ok* et à des facturations pour des transports non annulés par les usagers pour **17 572,39 €**, soit un taux de réalisation de **141,71 %**.

Le chapitre 73 « *Produits issus de la fiscalité* » correspond au versement mobilité pour **488 834,92 €**, soit un taux de réalisation de **103,35 %**. Ce chapitre est en hausse de **58 000 €** suite à l'augmentation sur 6 mois du versement mobilité.

Le chapitre 74 « *Subventions d'exploitation* » correspond à la participation de la Région pour **710 220,62 €** soit **101,75 %** de taux de réalisation.

Le chapitre 77 « *Produits exceptionnels* » correspond à des écritures de régularisation des rattachements de 2022 sur 2023 pour **37 948,09 €**.

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Au chapitre 020 « *Dépenses imprévues* », les **2 000,00 €** n'ont pas été consommés.

Au chapitre 040 « *Opérations d'ordre entre section* », on retrouve les amortissements de subventions pour **451€**.


Au chapitre 21 « *Immobilisations corporelles* », les crédits votés à hauteur de **15 500 €** n'ont pas fait l'objet de réalisation comme ceux du chapitre 23 « *Immobilisations en cours* », à hauteur de **207 897,46 €**.

RECETTES

Au chapitre 001, le « *Solde d'exécution d'investissement reporté* », reprend le report en investissement de l'année 2022 pour **121 179,98 €**.

Le chapitre 040 « *Opérations d'ordre entre section* », reprend les mêmes éléments qu'en recettes de fonctionnement au chapitre 042 pour **21 428,48 €**.

Au chapitre 13 « *Subventions d'investissement* », la subvention pour l'application informatique prévus au budget a été versée en 2022.

Envoyé en préfecture le 13/03/2024
Reçu en préfecture le 13/03/2024
Publié le 
ID : 070-247000722-20240306-028_2024-DE

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Il est proposé d'approuver le compte de gestion et le compte administratif du budget annexe transport celui-ci étant conforme au compte de gestion du percepteur.

<u>DEPENSES :</u>	Section de fonctionnement :	1 352 260,30 €
	Section d'investissement :	451,00 €

<u>RECETTES :</u>	Section de fonctionnement :	1 255 027,02 €
	Section d'investissement :	21 428,48 €

REPRISE DE RESULTATS

L'instruction comptable M43 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du Compte administratif. Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Il est donc proposé au conseil communautaire d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	339 774,74 €	-97 233,28 €	242 541,46 €
Investissement	121 179,98 €	20 977,48 €	142 157,46 €

Pour l'affectation des résultats, aucun reste à réaliser n'est à prendre en compte.

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET TRANSPORT	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2024	242 541,46 €
Solde d'investissement (excédent)	142 157,46 €
Solde des restes à réaliser d'investissement (Recettes – dépenses)	0,00 €
Excédent de financement en investissement (Excédent d'investissement – Restes à réaliser)	0,00 €
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1. Affectation au R/1068	0,00 €
2. Report en fonctionnement au R/002	242 541,46 €
3. Report en investissement au R/001	142 157,46 €

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le



ID : 070-247000722-20240306-028_2024-DE